

La mobilité internationale des « jeunes avec moins d'opportunités » : retour d'expérience

Les JAMO, les « jeunes avec moins d'opportunités », sont la cible prioritaire des derniers programmes européens pour la jeunesse. Une expérimentation sociale, financée par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse et évaluée par le Céreq, a eu pour objectif de favoriser leur mobilité internationale. Résultat : s'ils en tirent bénéfice, c'est aussi et surtout sur la coordination des acteurs impliqués que l'impact se fait sentir.

international
mobilité
insertion
formation
apprentissage
individus
travail évaluation

Sophie Carel
Frédéric Déloye
Auréli Mazouin
(ThéMA, centre associé
régional du Céreq pour la
région Franche-Comté)

Les dispositifs de soutien à la mobilité sont nombreux mais profitent le plus souvent à un public qualifié et en bonne voie d'insertion, étudiants diplômés ou jeunes en recherche de stage par exemple. De plus, ils sont souvent peu lisibles et épars. Les jeunes très faiblement diplômés, en décrochage scolaire, précaires, en errance ou sujets à discriminations ont peu, voire pas du tout, accès aux programmes de mobilité.

Partant donc du constat que les aides à la mobilité existent mais qu'elles restent limitées à certains types de publics, notamment les plus dotés scolairement, la mission locale du bassin d'emploi du Grand Besançon s'est investie dans une expérimentation visant un public de « jeunes avec moins d'opportunités » (selon la terminologie employée par la Commission européenne, cf. encadré page suivante). Cette expérimentation a été menée dans le cadre des projets financés par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), et a été évaluée par le centre associé régional du Céreq de Besançon. **L'enjeu est celui de la remobilisation de jeunes dits « défavorisés », via la mobilité internationale, pour leur permettre d'élaborer un projet professionnel.**

L'évaluation conduit à deux principaux résultats. Le premier relève des effets de la mobilité internationale sur le jeune concerné. Le voyage semble bien agir positivement, remobiliser le bénéficiaire et mieux l'impliquer dans la construction de son projet professionnel. Le second considère les conditions de réussite d'une action expérimentale de ce type, **la coordination des acteurs locaux** étant un ingrédient essentiel de son succès.

Favoriser la mobilité des JAMO : une expérience locale innovante

Le public visé par cette expérimentation est composé de jeunes de 16 à 25 ans, peu ou pas qualifiés (niveau IV et infra), apprentis, ou accompagnés par la mission locale du bassin d'emploi du Grand Besançon. Leurs opportunités de bénéficier des programmes classiques d'aide à la mobilité sont donc assez faibles.

Le but de l'expérimentation était de favoriser l'accès à la mobilité de ce public en le faisant participer à une action collective (montage de projet et voyage à l'étranger), ou en l'accompagnant dans une démarche de mobilité individuelle. ●●●



Les JAMO, entre concept et réalité opérationnelle

C'est dans le cadre des programmes européens dédiés à la jeunesse – successivement le Programme Jeunesse (2000-2006) et le Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA) couvrant la période 2007 à 2013 – qu'est énoncée pour la première fois la notion de « jeunes avec moins d'opportunités (JAMO) ». Cette notion désigne les jeunes handicapés ou issus d'un milieu culturel, géographique ou socio-économique défavorisé. Sont ici concernés en général les jeunes de 15 à 28 ans.

Le programme communautaire en cours « Jeunesse en action » vise, pour tous les jeunes, et particulièrement les plus défavorisés, un meilleur accès aux dispositifs d'aide à mobilité et à l'éducation non formelle. Recherchant une meilleure cohésion sociale, ce programme décline une stratégie d'« inclusion » des JAMO qui comporte plusieurs volets : veiller à ce qu'ils bénéficient d'un accès équitable au programme ; améliorer leur inclusion sociale, leur citoyenneté active et leur employabilité. Plus largement, le but recherché est celui du développement du sens de la citoyenneté active, de la solidarité et de la tolérance via la participation à la création de l'avenir de l'Union. La mobilité géographique au sein de l'UE est un moyen privilégié pour parvenir à ce but, comme peuvent l'être le développement de l'apprentissage non formel et le dialogue interculturel.

Au-delà du concept, le fonctionnement opérationnel du programme, et la répartition financière des crédits qui en découle, supposent l'identification de cette population-cible. Définir ce qu'est un JAMO est moins simple qu'il n'y paraît. Leur définition est instable car elle est variable selon les personnes et selon les contextes nationaux. Pour les personnes, le vécu de « moindre opportunité » dépendra de la profession exercée, des situations auxquelles elles sont confrontées, de la zone géographique où elles résident ou de leur propre subjectivité. Selon les pays, « avoir de moindres opportunités » ne signifie pas la même chose et ne renvoie pas aux mêmes réalités. D'où la difficile recherche de dénominateurs communs, pour l'heure en voie de construction. Pour les pays de l'UE à très forts taux de chômage des jeunes (Espagne, Grèce), le JAMO sera défini à l'aune des difficultés d'insertion et des risques d'exclusion du marché du travail ; en France, la tendance serait à l'associer au jeune des quartiers dits « sensibles ». En Allemagne, le JAMO serait plutôt un jeune à faibles qualifications et mobilité professionnelle.

En France, la déclinaison de la stratégie communautaire d'inclusion des jeunes avec moins d'opportunités, énoncée dans le PEJA, illustre les spécificités sociétales des JAMO français. Elles se lisent dans la nature même des priorités données à l'action publique dans ce domaine. Les trois axes nationaux en vigueur portent sur trois groupes cibles : les jeunes des quartiers urbains sensibles, les jeunes de certaines zones rurales et les jeunes handicapés (physiques ou mentaux). Transversal à ces trois groupes, un principe d'intervention est encouragé. Il s'agit d'accroître la participation des JAMO aux activités de mobilité éducative en Europe comme étape importante de leur parcours d'insertion. Pour mettre en œuvre ce principe, la démarche opérationnelle préconisée est la mise en réseau au niveau local, régional et national des différents acteurs de terrain impliqués dans l'accompagnement de ces trois catégories de jeunes précitées.

L'expérimentation conduite par la mission locale du Grand Besançon constitue un cas emblématique d'une mise en œuvre à la fois des directives européennes et des préconisations françaises pour une politique d'inclusion des JAMO à la société.

**L'intelligence territoriale est une approche multidimensionnelle du territoire. Elle a pour objet son développement durable, soit un développement qui intègre les dimensions économiques, écologiques et sociales.*
<http://thema.univ-fcomte.fr>

●●● L'importance du local et de l'intelligence territoriale* se lit dans les deux volets de l'expérimentation : d'une part, au travers du public capté par la mission locale et d'autre part, dans le réseau d'acteurs mobilisés autour de ce projet. Le but de ce dernier était de réussir à faire évoluer les jeunes bénéficiaires vers une meilleure compréhension des enjeux de la mobilité par l'organisation d'un séjour à l'étranger, en mettant en réseau des acteurs locaux autour

d'un public spécifique et hétérogène (des apprentis d'un côté, des jeunes suivis en mission locale de l'autre) et d'un projet commun.

Pour capter un public actuellement éloigné des dispositifs d'aide à la mobilité internationale, ou n'y ayant tout simplement pas accès, il était nécessaire de développer des mesures d'accompagnement adaptées, de sécuriser les jeunes dans leurs démarches et de centraliser l'information existante. Se lancer dans un projet de mobilité représente un processus souvent long et complexe, jalonné de nombreuses étapes et multipliant les interlocuteurs : contact d'un « conseiller mobilité », présentation d'un projet cohérent, constitution du dossier avec réunion des pièces et documents administratifs, remise à niveau dans la langue du pays, recherche d'information sur la destination, préparation de l'arrivée sur place (logement, transports...).

Complexe, l'organisation d'un projet de mobilité internationale l'est, *a fortiori* pour un JAMO, pour qui souvent peine à se projeter dans un futur proche, et ne mesure pas les bénéfices possibles d'un séjour à l'étranger. Le montage et la réalisation du projet bisontin « aide à la mobilité » ne pouvait pas se concevoir sans un partenariat fort, l'information en amont du projet étant aussi importante que l'accompagnement.

Le promoteur du projet, la mission locale du bassin d'emploi du Grand Besançon a ainsi cherché d'emblée à mobiliser un maximum de partenaires concernés par cette thématique, et s'est évertué continuellement à en élargir le cercle. Un comité de pilotage a été créé dès le lancement de l'expérimentation. À son démarrage il réunit : le conseil régional de Franche-Comté, l'association régionale des missions locales de Franche-Comté, la mission locale Espace Jeunes du bassin d'emploi du Grand Besançon, le centre régional d'information jeunesse (CRIJ), la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), la ville de Besançon et son centre communal d'action sociale (CCAS), le groupe partenarial de promotion de l'apprentissage, et le centre de formation des apprentis agricole du Doubs.

Le groupe de pilotage a travaillé sur les actions à mettre en place, au final de trois types : des séjours à l'international, une manifestation autour de la mobilité internationale à destination des JAMO et enfin la création d'une plate-forme collaborative qui réunit les acteurs concernés (cf. encadré page 3).

Les conditions de l'évaluation

L'évaluation se base sur une méthode qualitative par entretiens auprès de trois catégories de personnes : les bénéficiaires, les porteurs

de l'opération et les acteurs locaux mobilisés dans le cadre du projet. Les entretiens ont été complétés par l'observation directe des phases de préparation et de montage du projet. La pluralité des actions, destinées de plus à des publics différents, a rendu l'exercice difficile.

L'évaluation qualitative est efficace et nécessaire pour mettre en relief les jeux d'acteurs et leurs effets sur les territoires. En l'absence d'évaluation quantitative sur un échantillon suffisamment important, elle ne suffit pas pour étudier de manière précise les changements d'attitude des bénéficiaires et leurs trajectoires. Cette limite se double d'un manque de recul pour observer les effets de la mobilité sur les jeunes.

Au-delà de ces limites de méthode, l'évaluation souligne la double incidence de l'expérimentation, sur les bénéficiaires d'une part, et, encore plus nettement, sur la dynamique partenariale entre acteurs d'autre part. Sur ce registre, on peut noter une évolution importante dans la capacité de mise en réseau des acteurs locaux autour de ce projet collaboratif.

Les vertus de la mobilité sur le projet professionnel et la perception de soi

Les enquêtes qualitatives auprès des jeunes bénéficiaires ont mis à jour les premiers effets de l'expérimentation sur ces publics. Certes, la mesure de ces effets mériterait d'être consolidée à partir d'observations sur un échantillon de plus grande taille. Néanmoins, des évolutions significatives sont à l'œuvre, qui se traduisent dans les projets scolaires et professionnels. Plus largement, elles sont repérables au niveau des changements de comportements de ces jeunes expérimentant l'ouverture culturelle et le dépaysement.

Les jeunes partis à l'étranger ont été réellement impliqués dans la construction d'un projet ; les attentes formulées ont d'ailleurs été satisfaites dans la majorité des cas. La préparation avant le départ s'est révélée cruciale pour le bon déroulement du séjour. Cette étape « en amont », dont le jeune a été aussi le concepteur et l'acteur, visait à mettre toutes les chances de son côté pour éviter une nouvelle situation d'échec. Il était important que cette mobilité à l'étranger soit adaptée « au plus juste » des aspirations et des capacités individuelles pour chacun de ces jeunes de la mission locale, déjà confrontés lors de leurs parcours antérieurs à l'absence de valorisation personnelle.

Pour une part d'entre eux, le séjour hors de France a eu des répercussions sur leur projet scolaire et professionnel. La rupture avec l'environ-

nement habituel a déclenché l'introspection et la découverte de nouveaux savoirs (savoir-vivre, savoir-faire et savoir-être). Ces apprentissages multiples ont souvent permis aux jeunes de se remobiliser, parfois même de se « surpasser ». Cette remobilisation est souvent essentielle ; elle constitue un effet levier sur des réorientations positives, auparavant peu envisagées, et passant par une remise en question du projet professionnel. Les propos recueillis révèlent aussi l'acquisition de nouvelles compétences pouvant avoir un impact significatif sur les démarches engagées dans la vie professionnelle. L'apprentissage de la confiance en soi et la communication sont des atouts majeurs en matière d'insertion professionnelle ; les jeunes déclarent souvent avoir réussi à développer ces dimensions au fil du séjour.

Sur un plan personnel, la perception d'un changement de soi est exprimée dans une majorité de cas. Outre les bénéfices de la découverte d'une nouvelle culture et d'un nouveau mode de vie, les jeunes évoquent un apprentissage de l'altérité. Certains déclarent avoir appris à vivre au sein d'un groupe inconnu et à se respecter mutuellement. Autant d'effets notables soulignés lors des entretiens.

Des effets positifs sur la coordination des acteurs régionaux

Au-delà de l'organisation des séjours à l'étranger, l'objet principal de l'expérimentation était de co-construire un outil permettant aux structures de travailler ensemble autour de

Le Céreq réalise vingt-six évaluations dans le cadre des expérimentations sociales financées par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ).

La collection Bref du Céreq se fait régulièrement l'écho des progrès et des premiers résultats des différents chantiers, l'ensemble devant se conclure fin 2012.

Le contenu du programme « Aide à la mobilité internationale »

L'expérimentation comporte plusieurs volets :

1) des séjours ont été organisés pour plusieurs groupes qui ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique (évaluation linguistique, acculturation au pays de destination, sensibilisation aux valeurs civiques). Il s'agit plus précisément de deux séjours collectifs : un séjour international à vocation pédagogique et citoyenne pour un groupe de 21 jeunes de niveau IV et infra IV, majeurs, dont 8 inscrits en mission locale et 13 jeunes en formation « Travaux forestiers » ; un projet collectif de mobilité internationale à vocation citoyenne et professionnelle pour un groupe de 9 jeunes inscrits en mission locale. Seize projets individuels pour des jeunes ne correspondant pas aux critères des dispositifs classiques d'aide à la mobilité internationale ont également été menés à bien ;

2) une campagne de sensibilisation et de promotion de la mobilité internationale a été menée conjointement avec les journées de l'apprentissage, en valorisant notamment des expériences positives de jeunes dans ce domaine (participation à des manifestations, vidéo) et en utilisant le support du portail Jeunesse ;

3) enfin, une plate-forme collaborative, dédiée à la mobilité des jeunes (PHILEAS), regroupant les acteurs nécessaires à la réussite des projets individuels ou collectifs, a été créée. Au-delà des outils (portail informatique, guide, documents...), la synergie des acteurs et la conjugaison des savoir-faire doivent permettre, dans une logique de guichet unique, de co-construire et d'organiser avec le jeune son projet de mobilité internationale. La réussite de ce projet passe aussi par la mobilisation des dispositifs existants (notamment ceux du conseil régional de Franche-Comté).

la problématique du jeune. Les effets de convergence sont, à l'heure actuelle, partiellement opérationnels. L'expérimentation a ainsi permis de nombreux rapprochements, et la connaissance réciproque des différents acteurs et services locaux s'en trouve améliorée. Cet effet a dépassé la seule question de la mobilité et s'est étendue à d'autres thématiques qui concernent ce public spécifique. L'organisation des Journées de l'apprentissage et de la mobilité internationale était une première et une réussite en matière de travail en réseau. Par ailleurs, autour du portail collaboratif, une vingtaine de partenaires se sont associés afin de rassembler tous les acteurs de la mobilité internationale. Sont concernés les dispositifs classiques, mais également des chantiers de jeunes ou des projets de solidarité internationale. De nouveaux partenariats ont pu être noués.

À ce titre, l'expérimentation a su insuffler une dynamique endogène qui reste aujourd'hui à animer et à pérenniser. Le portail interactif et collaboratif constitue un outil qui doit permettre de réunir les acteurs de façon durable autour d'un accompagnement concerté des projets des jeunes. Les acteurs ont donc su recentrer la problématique autour du jeune afin de promouvoir la mobilité.

Créer du développement endogène

Cette opération expérimentale est une réussite dans la mesure où plusieurs acteurs de la mobilité ont désormais une solide expérience de travail en commun. La dynamique du réseau doit maintenant être entretenue. L'accompagnement personnalisé, la valorisation de la mobilité, la géo-localisation des boursiers sont parmi les chantiers à poursuivre. Les acteurs semblent s'être mobilisés pour entretenir ce qui a été construit, voire même l'étendre à toute la région et à d'autres thématiques (celle du logement notamment).

Les publics dits défavorisés ne se mobilisent souvent que pour des projets à l'échelle locale, contrairement à un public étudiant par exemple. En cela, l'action au

niveau des opérateurs locaux représente une approche pertinente qui obtient un résultat probant. Le choix du porteur de projet de proposer aux JAMO une expérience de mobilité internationale semble également judicieux. Une expérience de mobilité internationale est bénéfique, même si le projet porte sur d'autres destinations que les pays voisins.

Sur le choix des publics cibles des actions, une remarque principale peut être formulée. En effet, la catégorisation infra-baccalauréat retenue a été traitée par le porteur du projet comme une catégorie de public homogène. Or, il n'en est rien : apprentis et publics scolaires, diplômés et non-diplômés restent bien entendu des cibles aux caractéristiques et comportements bien distincts. Il aurait été certainement plus efficace de construire des actions distinctes et spécifiques selon le type de public et de proposer des projets et des destinations adaptés aux spécificités, besoins et attentes de chacun.

Au-delà de ce retour d'expérience, on retrouve ici un résultat commun à bien des projets évalués par le Céreq. L'organisation de partenariats locaux autour d'un projet commun et consensuel est indéniablement efficace dans la mise en réseau d'instances locales habituellement cloisonnées. Le décloisonnement institutionnel, la polarisation, la mise en réseaux d'acteurs, la coopération territoriale font l'objet aujourd'hui de politiques largement volontaristes, dans tous les domaines, et ce, au-delà même du champ social. Un développement endogène semble pouvoir émerger de manière efficace en fédérant les acteurs locaux autour de « domaines de projets transversaux » ou de « thématiques d'enjeux locaux » communs à instaurer, selon les catégories de publics concernées.

Les groupes d'intérêt et collectifs de partenaires impliqués créés *ad hoc* pourraient, grâce à leur expérience et la valorisation de leur expertise, devenir les acteurs d'une guidance adaptée à l'échelle d'un territoire déterminé. Les « bonnes pratiques » seraient ainsi plus aisément repérables et transférables, généralisables à d'autres territoires et/ou thématiques. ■

Pour en savoir plus

« Comment répondre à l'immobilité des jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO)? Une illustration d'intelligence territoriale », S. Carel et F. Deloye, DEPP, *Education et Formation*, à paraître en mars 2012.

L'évaluation qualitative : objectiver sans compter, S. Divay, *Bref* n°286, 2011.

« Générer de l'innovation sociale : le pari des expérimentations du Haut Commissariat à la jeunesse. Un exemple : dynamique endogène et synergie des acteurs autour de la mobilité des jeunes à Besançon », S. Carel et alii, in *Evaluation et données longitudinales : quelles relations? XVII^e journées d'études sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*, Marseille, Relief n°30, mai 2010, pp 57-66.

Sur les projets du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse : <http://www.jeunes.gouv.fr/ministere-1001/actions/fonds-d-experimentation-pour-la-1038/>

réagir sur
www.cereq.fr

Bref n° 293 ● octobre 2011

Bulletin de recherche
emploi-formation du Céreq

Directeur de la publication

Frédéric Wacheux

Secrétariat de rédaction et mise en page

Elsa Personnaz

**Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications**

10, place de la Joliette,
BP 21321,
13567 Marseille cedex 02
T 04 91 13 28 28

www.cereq.fr

Commission paritaire
n° 1063 ADEP.

Reproduction autorisée à condition
expresse de mentionner la source.
Dépôt légal octobre 2011.

Imprimé au Céreq
Publication gratuite
ISSN 2116-6110

ministère
du Travail
de l'Emploi
et de la Santé

ministère
Éducation
nationale
supérieur
vie associative